Dinan Agglomération met à disposition de ses habitants des composteurs individuels.

Depuis le 1er janvier 2024, la loi oblige les collectivités compétentes en matière de gestion des déchets à fournir une solution de tri à la source des biodéchets aux ménages. 30 000 composteurs individuels seront ainsi mis à disposition des foyers d'ici fin 2025.

Les composteurs sont en plastique recyclé et recyclable, fabriqués en Europe. Le volume du matériel est d'environ 400 litres, convenant à un foyer jusqu’à 6 personnes.

La remise du composteur individuel est conditionnée à une inscription prélable sur le site internet de Dinan Agglomération et au suivi d’une session de sensibilisation (environ 30 minutes) par groupe afin de connaître les apports possibles dans le composteur, comprendre comment gérer son composteur et utiliser le compost mûr.

La démarche pour l’habitant :

1. Inscription via le formulaire en ligne disponible sur [www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr) Le nom du demandeur ainsi qu'un justificatif de domicile sont nécessaires pour s'inscrire à une session organisée par Dinan Agglomération.
2. Participation à la session de sensibilisation sur le compostage et mise à disposition du composteur.
3. Installation du composteur à son domicile et tri des biodéchets.

Les distributions vont désormais se poursuivre selon le calendrier suivant :

|  |  |
| --- | --- |
| **Dates** | Lieux |
| du 4 au 7 septembre | Saint-André-des-Eaux |
| du 11 au 14 septembre | Le Quiou |
| du 18 au 21 septembre | Broons |
| du 25 au 28 septembre | Yvignac-la-Tour |
| du 2 au 5 octobre | Saint-Maudez |
| du 9 au 12 octobre | Landébia |
| du 16 au 19 octobre | Trélivan |
| du 23 au 26 octobre | Lanvallay |
| du 30 octobre au 2 novembre | Pleslin-Trigavou |
| du 6 au 9 novembre | Saint-Samson-sur-Rance |
| du 13 au 16 novembre | Plévenon |
| du 20 au 23 novembre | Saint-Pôtan |
| du 27 au 30 novembre | Calorguen |
| du 4 au 7 décembre | Brusvily |
| du 11 au 14 décembre | Languenan |
| du 18 au 21 décembre | Saint-Méloir-des Bois |

Tous les habitants de Dinan Agglomération[[1]](#footnote-1) pourront se rendre sur l’un des sites de distribution, quelle que soit leur commune de résidence, pour récupérer un composteur.

Les inscriptions en ligne ouvriront deux mois à l'avance, à savoir :

* Mi-juillet pour les distributions organisées en septembre et octobre.
* Mi-octobre pour celles prévues en novembre et décembre.

Toutes les dates et les lieux de distributions sont à retrouver sur [www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr).

*Contact : Service Collecte et Réduction des Déchets – 02 96 87 72 72 - dechets@dinan-agglomeration.fr*

1. A l'exception des communes gérées par le SMICTOM Centre-Ouest. [↑](#footnote-ref-1)